

sur un point aussi indubitable de protestations superflues, puis qu'il y a neuf années accomplies que mon cœur vous parle, & que vous l'entendez à ma gloire, & à ma satisfaction éternelle.

Le Canton de Zurich remercie Mr l'Ambassadeur de France.

II. On a vû dans le précédent Journal, * la lettre de remerciement que le Canton de Berne écrivit à Mr. le Comte du Luc Ambassadeur de France, sur le zele infatigable qu'il fit paroître pour contribuer à la Paix qui a rétabli le calme de toute la Suisse. Deux jours après le Canton de Zurich écrivit à ce Ministre sur le même sujet. Je n'ai pas vû la lettre, mais voici un endroit de la réponse de Mr. le Comte du Luc, qui prouve combien il parut satisfait des marques de la reconnoissance que ce Canton donna aux bons offices de ce Ministre.

„ Je suis, (dit l'Ambassadeur de France)
 „ très obligé à Mrs. vos Députez à Araw,
 „ de la justice qu'ils m'ont renduë auprès
 „ de vous sur mon zele, par rapport au
 „ bonheur du Louïable Corps Helvetique,
 „ & à la gloire particuliere de vôtre Etat
 „ &c.

Zurich & Berne refusent de recevoir l'Empereur pour Juge de leurs differends avec l'Abbé de St. Gal.

III. Les Cantons de Zurich & de Berne ont mis quinze cens hommes en garnison dans la petite Principauté de Saint Gal, en attendant que leurs contestations avec l'Abbé de ce nom, soient terminées; on s'attendoit qu'elles seroient vidées dans la Diette générale, à l'Assemblée de Bade au mois de Septembre, principalement lors qu'on y vit arriver de la part de l'Abbé de St.

* Voyez Octobre page 263.